

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN,
Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

BILAN DU FONDS D' ACTIONS CITOYENNES
ANNEE 2022

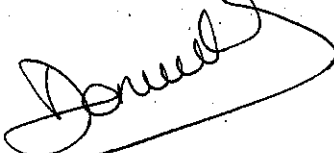
Madame Marylène BEAUSSART, rappelle la convention passée avec l'Association ATOUTS VILLE qui gère le Fonds d'Actions Citoyennes et les termes de la délibération du 17 Juin 1998 qui prévoit que chaque année, un bilan détaillé et chiffré d'évaluation des sommes et prestations octroyées est à présenter devant le Conseil Municipal.

Le bilan du Fonds d' Actions Citoyennes de l'année 2022, a été présenté à la Commission Extra-Municipale « Citoyenneté, Démocratie Locale et Vie associative ».

Le bilan pour 2022 est donc présenté au Conseil Municipal.

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 19 AVR. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 AVR. 2023